

----- Message transféré -----

Sujet :Re: Alerte situation de détresse à l'EPAHD de NEUILLY - mise en danger d'autrui -  
appel à votre intervention urgente

Date :Sat, 11 Apr 2020 18:05:23 +0200

De :Duvaux, Louis <louis.duvaux@sicsti.fr>

Pour :Monsieur Le Maire <mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr>, AUBRY Chantal  
<chantal.aubry@eps-erasme.fr>, laurent.lhoste@cftc92.fr <laurent.lhoste@cftc92.fr>

Bonjour Monsieur le Maire,

Nombre de décès : vous avez raison, si on ne compte que les décès sur votre commune. Mais vos services ne vous ont pas remonté les décès des résidents envoyés à l'hôpital et décédés dans d'autres communes. Il y a 19 décès à graviers et 23 à soyer (dont respectivement 5 et 4 à l'hôpital). Mais sommes nous vraiment dans une dispute de chiffres ?

Pour information :

- Il ressort des documents donc je dispose que la Direction de l'EHPAD ne tient pas compte des avis du médecin du travail. Il ressort également qu'il n'a de cesse de dénigrer les représentants du personnel.
- Il ressort des témoignages qui me sont parvenus que, contrairement à vos affirmations, le matériel de protection n'est pas accessible à tous les salariés, notamment des aides soignantes, y compris hier.

Mon rôle est normalement de défendre l'intérêt de nos adhérents et des salariés. Ici, il y a de quoi faire en terme de droit du travail, mais mon intervention avait d'abord pour objet, en urgence, de vous signaler des actes qui **mettent en danger les personnes les plus fragiles parmi nos concitoyens**. Je vous ai alerté sur le comportement de la Direction de l'EHPAD, qui réclame aux **personnels dépistés positifs au Coronavirus de venir travailler**, ce qui est très dangereux pour les résidents.

Je constate que **vous n'avez pas jugé utile de relever ce point majeur**.

Le courriel ci-dessous a suscité beaucoup d'émotion et de consternation. Je regrette que vous n'en teniez pas compte.

Si néanmoins vous souhaitez intervenir, je vous invite à contacter Madame BAUDRY, responsable du secteur santé sociaux de notre organisation dans le département, en copie de ce courriel.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Louis DUVAUX

Union Départementale CFTC des Hauts de Seine - Président  
06 77 66 01 19

Sujet :RE: Alerte situation de détresse à l'EPAHD de NEUILLY – mise en danger d'autrui –

appel à votre intervention urgente

Date :Thu, 9 Apr 2020 17:19:54 +0000

De :Monsieur Le Maire <mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr>

Pour :Duvaux, Louis <louis.duvaux@sicsti.fr>

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre message.

En préambule, je m'étonne du chiffre de 40 décès. Nous suivons de très près la situation et avons les chiffres précis par notre service d'état-civil. Votre chiffre est erroné.

Je passe trois fois par semaine dans les Ehpad de Neuilly. Je veille à ce que la direction ait les stocks de masques et de gels nécessaires à l'activité des personnels et que les procédures sanitaires soient respectées. Ce qui me semble être le cas. Nous avons également un stock de réserve en mairie pour pallier un défaut de livraison hebdomadaire par l'ARS au cas où cela se produirait.

Enfin, je suis prêt à regarder la situation des personnes pour autant que je sache de qui il s'agit.

Cordialement,

Jean-Christophe FROMANTIN

Maire de Neuilly-sur-Seine

---

Sujet :Alerte situation de détresse à l'EPAHD de NEUILLY - mise en danger d'autrui - appel à votre intervention urgente

Date :Thu, 9 Apr 2020 14:26:15 +0200

De :Duvaux, Louis <louis.duvaux@sicsti.fr>

Pour :mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr, laurent.lhoste@cftc92.fr <laurent.lhoste@cftc92.fr>

Bonjour Monsieur,

On compte près de 40 décès à l'Epadh de Neuilly. Je vous prie de prendre connaissance du courrier ci-dessous. C'est un appel de détresse de l'une de nos adhérente reçu avant-hier soir.

Il met en évidence que la direction de l'Epadh fait délibérément pression pour **obliger des soignants dépistés positifs au coronavirus à venir travailler** auprès des résidents de l'établissement.

Monsieur le Maire, Nous vous prions instamment d'intervenir :

- pour soutenir le personnel,
- renforcer les effectifs,
- obtenir les équipements nécessaires.

Nous vous prions d'intervenir pour **mettre fin aux agissements** de cette Direction :

- qui met en danger les résidents,
- qui harcèle le personnel en plein drame sanitaire.

Comptant sur votre compréhension et une action rapide de votre part,

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Louis DUVAUX

Union Départementale CFTC des Hauts de Seine - Président  
06 77 66 01 19

copie : Laurent LHOSTE - Secrétaire Général, notre adhérente et son syndicat départemental santé sociaux.



----- Message transféré le 7 avril 19h20 -----

Bonjour

J espère que vous allez tous bien dans ces moments très compliqués

Moi c est incroyable

Le 9 je demande 1 CHSCT extra , Mr fernandes refuse on voit au jour le jour on prend température des agents mais si ils ont fièvre bossent quand même

Le 11 /03 On m appelle chez moi Car 1 er cas covid à mon étage hospitalisé on n a pas de matériels ( masques donné au compte goutte) les résidents sont confinés à soyer pas graviers ?

Le 16 Mr fernandes se promène et pas content qu une ide est arrêtée ( ordonnance apportée chez elle pour qu elle aille faire un test au plus vite ( elle est au fond de son lit et à 63 ans )

Le 17 la cadre de santé nous engueule car on insiste pour avoir des masques

Le 19 retour du 1 er cas avec changement de chambre à la demande de la famille pour avoir une plus grande ( urgence suprême en ces temps difficiles ) , d autres on de la fièvre.....jusque 40

Le 20 on envoie encore aux urgences et c est partie pour des décès du covid

Le 21 j ai fièvre ( ça va 38 , courbature) je prend du doliprane .....

La semaine d après, beaucoup d arrêt, on passe en 12h , on est testé le 26 /03 oh c est bizarre le 27 en appellant le labo ma collègue qui tousse , moi qui est épuisée on est Positive et l idec nous dit à lundi .....

Je suis en arrêt du lundi 30 mars au dimanche 12 avril mais j ai 2 appels de l idec qui me demande de revenir , je tiens a peine debout et mon médecin traitant m a engueuler car pour ma petite histoire ( un de mes enfants est en insuffisance rénale )mais ça c est Rien

Je reçois aussi un mail de la direction le soir même et il passe au 20h car bien sûr ce Mr est une référence tout le monde met la main à la pâte .....

Depuis je me soigne, me repose , essaye de penser à autre chose mais j ai des sms , mails , messages , appels de mes collègues qui sont désespérés, du personnel positif bosse encore , un directeur qui hurle que le personnel est incapable , promet au maire de trouver des solutions ,envoie une bénévole de 74 ans pour aider à hydrater les résidents, certains ce sont opposés mais c est lui le directeur C est lui qui décide

J oublie bcp de choses mais voilà aujourd'hui on a passé les 20 décès à soyer , 16 à graviers et vraiment comment se remettre au travail dans ces conditions

Je n attends pas de réponse je sais que chez vous ce n est pas facile mais merci d avoir pris le temps de me lire



Aucune donnée

## Informations générales

Ehpad

XXXXX



### Primes et récompenses aux méritants

Affichage du 06/04/2020 au 30/04/2020

Mesdames, Messieurs,

Je serai je l'espère très bientôt autorisé à verser aux professionnels méritants de l'argent sous forme de prime exceptionnelle.

Cet argent sera versé aux agents ayant pris la mesure de la gravité de la crise actuelle.

Ceux qui n'auront pas respecté les nouveaux horaires, qui auront choisi eux même leurs horaires pour partir ou embaucher, ceux qui auront voulu imposer leurs jours de repos, ceux qui se seront déplacé au travail mais n'auront pas fait preuve de solidarité ou qui se seront caché et ceux qui auront été absent sans lien avec une affection contractée sur le lieu de travail ne pourront bénéficier de récompense.

### principe de la journée continue

Affichage du 02/04/2020 au 30/04/2020

Les circonstances actuelles aboutissent à adapter le planning au jour le jour. Pour plus de cohérence, les coupures sont supprimées : cela concerne donc pour l'accueil, l'infirmérie de graviers et de soyer, le restaurant, le service d'entretien et le technique.

les journées sont donc continues. Toutes les heures sont payées.